

ÉTUDE HMUC DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE – HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION DES USAGES

Thématique	Horizons	Hypothèses initiales	Remarques structurantes du COPIL	Hypothèses retenues
Démographie	2030 & 2050	Département 44 : données AURAN ; Département 49 : données AURA ou le cas échéant données du modèle INSEE OMPHALE (2017) ; Département 56 : données du modèle INSEE OMPHALE (2017).	Projections démographiques locales dans le 44 non finalisées.	Département 44 : données AURAN Département 49 et 56 : modèle INSEE OMPHALE (2017).
Tourisme	2030 & 2050	Absence d'évolution de la répartition géographique du tourisme. Stabilisation en période estivale (juillet & août) et augmentation sur les ailes de saison (juin & septembre).	La montée des eaux liée au changement climatique pourrait faire évoluer la répartition géographique du tourisme : déplacement du tourisme vers les communes actuellement rétro-littorales. Potentielle diminution globale du tourisme littoral en lien avec des problématiques d'infrastructure (inondations en lien avec la montée des eaux). Développement du tourisme tout au long de l'année, notamment sur les ailes de saison lors des grands weekends.	Absence d'évolution de la répartition géographique du tourisme, l'analyse se faisant à l'échelle des EPCI (déplacement vers le rétro littoral au sein de la même EPCI). Stabilisation du nombre de nuitées en période estivale (juillet & août). Augmentation du nombre de nuitées d'avril à juin et de septembre à octobre.

Thématique	Horizons	Hypothèses initiales	Remarques structurantes du COPIL	Hypothèses retenues
AEP	2030	<p>Deux scénarios de consommation :</p> <p>1 - Maintien de la consommation ;</p> <p>2 - Diminution de la consommation.</p> <p>Stabilité des points de prélèvement. Amélioration des rendements de réseau à l'objectif national.</p>	<p>Maintien du scénario à consommation constante à des fins pédagogiques.</p> <p>La réduction des consommations AEP s'entend chez les particuliers mais doit également être répercutée pour tous les autres usages consommateurs (industrie, agriculture...).</p>	<p>Deux scénarios :</p> <p>1 - Maintien de la consommation domestique et non domestique ;</p> <p>2 - Diminution de la consommation domestique et non domestique (-10% en lien avec le plan eau gouvernemental).</p> <p>Stabilité des points de prélèvement. Amélioration des rendements de réseau à l'objectif national.</p>
AEP	2050	<p>Diminution de la consommation.</p>	<p>Stabilisation des consommations des particuliers observée depuis 2019.</p>	<p>Deux scénarios :</p> <p>1 - Diminution de 15% de la consommation actuelle domestique et non domestique ;</p> <p>2 - Scénario plus volontariste avec une diminution importante de la consommation domestique et non domestique (-20%).</p> <p>Stabilité des points de prélèvement. Rendements de réseau à l'objectif national.</p>
Industrie	2030 & 2050	<p>Maintien des volumes prélevés.</p>	<p>Dynamique de développement du secteur industriel positive (installation et développement). Peu de marges de manœuvre en termes d'économie d'eau chez les gros consommateurs industriels.</p>	<p>Compte tenu de la dynamique positive du secteur industriel d'un côté, et du développement de la réutilisation des eaux usées/eaux pluviales ainsi que des marges de manœuvre existantes pour optimiser les consommations d'eau des industriels de taille modeste de l'autre côté : proposition de maintien des volumes</p>

Thématique	Horizons	Hypothèses initiales	Remarques structurantes du COPIL	Hypothèses retenues
			Facteurs d'économie d'eau possible chez les petits et moyens consommateurs industriels. Estuaire de la Loire soumis au zonage 7B-3 (plafonnement des prélèvements au niveau actuel). Développement de la REUT.	prélevés dans la ressource et des consommations sur le réseau AEP.
Agriculture	2030 – scénario « tendanciel »	<p>SAU : Maintien.</p> <p>Cheptel : Cheptels hors bovins : prolongement de la tendance 2010-2020. Cheptels bovins – vaches allaitantes : -22%. Cheptels bovins – vache laitière : -15%. Cheptels bovins – autres : prolongement de la tendance 2010-2020 du recensement agricole. Consommation et répartition mensuelle identique par tête.</p> <p>Cheptels – autres : prolongement de la tendance 2010-2020 du recensement agricole.</p>	<p>Diminution de la SAU envisagée (la loi climat et résilience envisage une diminution de 50% de l'artificialisation à 2030 et 0 artificialisation nette à 2050). Le changement de pratique demande une certaine inertie et est également lié au comportement des consommateurs.</p> <p>Tendance actuelle à l'augmentation des prélèvements hivernaux. Estuaire de la Loire soumis au zonage 7B-3. La transition agricole est déjà amorcée (efficacité de l'irrigation et plus largement de l'utilisation de l'eau).</p> <p>Le maintien des prélèvements agricoles au niveau actuel est un non-sens pour certains acteurs.</p>	<p>Le scénario tendanciel s'entend avec les changements actuellement amorcés et notamment l'optimisation de l'utilisation de l'eau.</p> <p>SAU : Diminution de 1% vis-à-vis de 2020.</p> <p>Cheptel : Identique aux hypothèses initiales.</p> <p>Culture : Identique aux hypothèses initiales.</p> <p>Prélèvement : Période hivernale : augmentation (poursuite de la tendance actuellement observée). Période estivale : stabilisation.</p>

Thématique	Horizons	Hypothèses initiales	Remarques structurantes du COPIL	Hypothèses retenues
		<p>Culture : Passage en céréales des cultures fourragères libérées.</p> <p>Prélèvement : Période hivernale : augmentation. Période estivale : stabilisation ou augmentation.</p>	<p>À l'horizon 2050, la consommation en eau des bovins sera plus importante.</p> <p>Les surfaces irriguées augmentent mais à volume constant.</p>	
Agriculture	2050 – scénario « tendanciel »	<p>SAU : Maintien.</p> <p>Cheptel : Poursuite des tendances observées pour le scénario tendanciel à horizon 2030. Consommation par tête plus importante notamment en période estivale.</p> <p>Culture : Passage en céréales des cultures fourragères libérées.</p> <p>Prélèvement : Période hivernale : stabilisation vis-à-vis de 2030. Période estivale : stabilisation vis-à-vis de 2030.</p>		<p>SAU : Diminution de 2% vis-à-vis de 2020.</p> <p>Cheptel : Identique aux hypothèses initiales. Les valeurs de consommations en eau sont recalculées en fonction de l'évolution du nombre de jours de stress thermique (>25°C) à horizon 2050 selon la bibliographie trouvée.</p> <p>Culture : Identique aux hypothèses initiales.</p> <p>Prélèvement : Période hivernale : stabilisation vis-à-vis de 2030. Période estivale : stabilisation vis-à-vis de 2030.</p>

Thématique	Horizons	Hypothèses initiales	Remarques structurantes du COPIL	Hypothèses retenues
Agriculture	2050 – scénario « Sobriété & adaptation écologique »	<p>SAU : Maintien.</p> <p>Cheptel : Poursuite des tendances observées à horizon 2030. Passage dans un système extensif (taux de chargement de 1,3 UGB/ha) Consommation par tête plus importante notamment en période estivale.</p> <p>Culture : Passage en cultures de légumineuses, oléo-protéagineux et maraîchage des cultures fourragères libérées et céréalières. Maintien de la part de maïs ensilage pour sécuriser l'alimentation des cheptels.</p> <p>Prélèvement : Période hivernale : stabilisation vis-à-vis de 2030. Période estivale : diminution vis-à-vis de 2030.</p>		<p>Ce scénario s'entend avec une rupture forte des pratiques agricoles et des comportements des consommateurs qui permettent une évolution importante de l'agriculture. Proposition de renommer ce scénario « Sobriété & adaptation écologique ».</p> <p>SAU : Diminution de 2% vis-à-vis de 2020.</p> <p>Cheptel : Identique aux hypothèses initiales. Les valeurs de consommations en eau sont recalculées en fonction de l'évolution du nombre de jours de stress thermique (>25°C) à horizon 2050 selon la bibliographie trouvée. Taux de chargement à 1,2 UGB/ha.</p> <p>Culture : Part de maïs ensilage diminuée à 15% des cultures fourragères. Attribution des surfaces libérées selon la répartition suivante : 50% en agroécologie-agroforesterie (préconisation du GIEC Pays de la Loire) / 50% réparties au prorata des assolements constatés en 2020 ;</p>

Thématique	Horizons	Hypothèses initiales	Remarques structurantes du COPIL	Hypothèses retenues
				<p>Prélèvement : Période hivernale : stabilisation vis-à-vis de 2030. Période estivale : diminution (-15%).</p>